

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **GAÉTAN DAIGNEAULT**, chef – Expertise technique de réseau pour la division Hydro-Québec Distribution, au 2, Complexe Desjardins, 15^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La demande d'autorisation pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs du Distributeur dans le dossier R-3946-2015 a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits relatifs à la planification et à la réalisation des travaux du Distributeur allégués dans la présente demande ;
3. Tous les faits relatifs à la planification et à la réalisation des travaux du Distributeur allégués dans ladite demande d'autorisation sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, Québec,
le 13 octobre 2015

(s) Gaétan Daigneault

GAÉTAN DAIGNEAULT

Déclaré solennellement devant moi,
à Montréal, Québec, le 13 octobre 2015

(s) Hélène Lacoste

Hélène Lacoste #150462
Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec